

ILLETTRISME OU LECTURE CONCURRENCÉE

LIRE AU PAYS

Jean ARTOUX

Un problème majeur : les adultes et la lecture en zone rurale. Nous reprenons ici un texte de Jean ARTOUX, IDEN dans l'Aisne, présentant dans le bulletin d'information du CDDP de LAON, une tentative de solution par la création d'une association "LIRE AU PAYS".

Convenons-en, nous avons tendance à avoir la mémoire courte, ou, plutôt singulièrement sélective. Ainsi, la plupart d'entre nous se souviennent beaucoup mieux du "premier de canton", du Certificat d'Études (un oncle, un cousin, au pire une relation proche) que de la réalité : en 1930, plus de la moitié des élèves échouait à cet examen ou n'y était pas présentée. Un bon million de Français était, à cette époque, incapable de signer leur nom ou de déchiffrer quelques mots. Les travaux d'Antoine PROST, les recherches comparatives de l'I.N.R.P., les Études du S.I.G.E.S., comme les statistiques de l'Armée, en portent témoignage. En 1946, il y avait encore, en France, près de 4% d'analphabètes, taux réduit, en 1973, à moins de 1% pour 400 000 jeunes sous les drapeaux. Aujourd'hui, si l'analphabétisme demeure un fléau à l'échelle mondiale, il a, au sens propre du terme, pratiquement disparu de notre pays. Cette quasi disparition est liée, bien évidemment, à la généralisation de la scolarisation et à l'amélioration qualitative de ses conditions matérielles.

L'analphabétisme vaincu, on prend conscience d'un fait social nouveau dont l'émergence dans les médias se traduit par un néologisme : on parle "d'illettrisme".

En clair, des faits de civilisation récents ont détourné notre société alphabétisée de la pratique de la lecture, au point que de nombreux adultes, déshabitués de la lecture, sont dans l'impossibilité d'en maîtriser l'évolution et, véritables handicapés du monde moderne, se comportent en "illettrés fonctionnels".

Ce constat renvoie au principe auquel on a cru pendant longtemps (ou feint de croire - simplificateur, il évitait d'avoir à saisir le problème dans son ampleur), principe selon lequel la lecture est l'affaire exclusive de l'École : un bon apprentissage, le goût de lire confirmé ensuite, suffisent à produire un adulte qui sera, sa vie durant, consommateur d'écrit, qu'il s'agisse de lectures de loisirs, ou liées à la vie sociale et professionnelle, à la culture personnelle.

Certes, le rôle de l'École est essentiel : un mauvais apprentissage, le plaisir de lire rendu inaccessible par une insuffisante maîtrise de l'outil, créent des blocages qui n'ont que rarement la possibilité de se résoudre par la suite. Mais encore faut-il se rendre à cette évidence qu'une scolarité réussie ne suffit pas (ne suffit plus ?) à garantir que l'élève, devenu adulte, éprouvera le besoin d'utiliser sa capacité de lecteur pour perfectionner, élargir, une aptitude dont la permanence est indispensable à la culture et à la liberté.

En effet, si la lecture était, autrefois, l'unique moyen d'accès au savoir, la concurrence de la télévision, l'accélération du rythme de vie, sont les dominantes d'une civilisation qui, aujourd'hui fondée sur l'image et la parole, contrarie le goût de lire. Ainsi, une part importante

de la société adulte est constituée de citoyens qui sont encore capables de lire, mais dont les capacités se sont émoussées : sans pratique, et surtout sans pratique volontaire, motivée par un besoin vrai, l'appétit s'éteint et l'aptitude se perd. Certains demeurent des lecteurs à l'aise avec l'écrit linéaire, conforme aux formes traditionnelles de l'écrit, celles du livre, de la littérature, du journal. Mais leur savoir-lire est resté comme prisonnier de ces formes il est impuissant à s'exercer sur le schéma, le tableau, le graphique, l'organigramme (et encore moins sur l'image) ; il n'est pas opératoire dans des situations aujourd'hui courantes, non "littéraires" mais hors desquelles lire ne serait qu'un "luxe" et non, d'abord, l'outil indispensable à toute vie sociale et professionnelle décente. Ceci est d'autant plus flagrant que, dans un monde en crise où le chômage sévit, imposant mutations, recyclage, adaptation à l'avenir, la fonction pratique de la lecture est première parce qu'elle est proprement vitale. Chaque évolution, chaque progrès technologique, creusent l'écart entre les hommes aptes à comprendre l'écrit du monde moderne, et les autres, dont la survie passerait par une formation permanente, mais à laquelle ils ne peuvent efficacement accéder.

Qu'on nous entende bien : il ne s'agit pas de prôner une lecture purement pratique et utilitaire. Il s'agit de ramener à la lecture, à l'acte de lecture, ceux qui l'ont délaissé : chemin hors duquel il ne pourrait y avoir, ensuite, culture, enrichissement de la "vie intérieure" - dimension tout à fait essentielle qu'il n'est pas question de gommer.

Mais, après l'École, les adultes ne disposent-ils pas des bibliothèques ?

Constatons qu'en zone rurale leur accès n'est pas simple. En outre, là où elles existent, l'analyse sociologique de la "clientèle" semble conduire, partout, au même résultat : la fréquentation régulière est le fait des jeunes, à l'incitation, le plus souvent, d'enseignants, et le fait des retraités. Les 20-50 ans ne sont pratiquement pas concernés. C'est à dire que la population "active", celle du monde du travail, et qui en aurait donc le plus "fonctionnellement besoin", semble se désintéresser de l'écrit, tel que la bibliothèque le lui offre.

Il ne fait pas de doute que, si l'on veut rendre à la lecture (lui donner ?) toute son importance comme activité indispensable à l'ensemble du corps social, il ne peut être question de se limiter à dynamiser le rôle et la place de la lecture à l'École. Certes, la diversité de la présence du livre dès l'école maternelle, la qualité de l'approche affective qui en est faite, liées à des conditions matérielles très améliorées, repensées dans leurs finalités et l'école rurale est spécialement concernée - sont les conditions indispensables, pour qu'avec la capacité de lire l'École développe le besoin, le goût de lire, "Creuser une route vers un puits et enseigner la soif" : celle-ci concerne aujourd'hui, tous les enfants, par le jeu d'un apprentissage et d'une pratique scolaires plus souples, plus ouverts sur l'action et la vie.

Encore faut-il, aussi, faire sortir la lecture de l'École !

FAIRE SORTIR LA LECTURE DE L'ÉCOLE

C'est dans cette voie que s'est engagée la Commission Académique d'Action Culturelle, essentiellement en collaboration, pour ce qui concerne le département de l'Aisne, avec le Conseil Général et l'Éducation Nationale.

Objectif : répondre aux préoccupations ci-avant exposées en créant des lieux de lecture publics adaptés aux besoins de l'ensemble du corps social. Il a paru particulièrement

significatif de s'intéresser, prioritairement, aux zones rurales. C'est ainsi qu'au cours de l'année scolaire 1982-1983, les cantons de COUCY-LE-CHATEAU et de FÈRE-EN-TARDENOIS ont été les premiers impliqués dans cette opération.

Cet article rend compte de l'action alors engagée avec le canton de COUCY-LE-CHÂTEAU, propose des perspectives de développement qui s'inscrivent à la fois dans un projet éducatif, au sens large, et dans un projet économique implicite de relance des zones rurales.

L'ensemble de population intéressé compte environ 8000 personnes, avec un chef-lieu de 1300 habitants. La description rapide des structures d'accueil scolaires est révélatrice de la ruralité du secteur concerné que la dissémination géographique tourne vers trois pôles : CHAUNY, LAON et SOISSONS. Au total, 1000 élèves approximativement sont accueillis dans 38 classes primaires et 8 classes maternelles. La scolarisation s'effectue dans 19 communes dont 13 comptent moins de 3 classes :

9 communes à 1 classe
 4 communes à 2 classes
 3 communes à 3 classes
 1 commune à 6 classes
 2 communes à 7 classes

Le démarrage de l'opération s'est effectué grâce à la collaboration des instituteurs, à raison d'au moins un par école, et il est clair que cet engagement des maîtres a été indispensable, confirmant, à travers une action concrète, qu'en zone rurale l'instituteur est l'élément moteur nécessaire à la réussite de tout projet culturel imposant, suivi et cohérent, dans le domaine de la lecture, fût-il résolument tourné vers les adultes.

Il s'est agi, pour les enseignants concernés, d'aider à la détermination des emplacements où seraient créés des centres ruraux de lecture et de documentation d'aider aussi, par leur connaissance de la population, à concevoir des orientations pour le choix des ouvrages et, surtout, à rechercher les relais humains aptes à permettre un fonctionnement dynamique de la structure mise en place. Grâce à ces relais, le pilotage de l'opération est passé progressivement de l'Éducation Nationale aux "gens du terrain" : élus, responsables d'associations, parents d'élèves, volontaires divers animateurs de bibliothèques, déjà en place, ou simplement motivés par la perspective et l'impulsion données. Ainsi, en juin 1983, à l'issue d'une assemblée regroupant toutes les personnes impliquées, a été créée une association cantonale, dénommée "LIRE AU PAYS" (c'est cette Association qui permet le transfert effectif des subventions accordées par le Conseil général et par les Affaires, Culturelles).

En cours d'année, a été lancée, dans chaque commune, par le canal des écoles, une enquête visant à dresser un inventaire précis, en liaison avec les Municipalités, des locaux hors bâtiments scolaires susceptibles d'accueillir les bibliothèques projetées.

On s'est aperçu, alors, quelle que soit la connaissance qu'on pense avoir d'un canton, qu'il existe des possibilités insoupçonnées. Compte tenu de paramètres divers - localisation géographique, investissement financier, moyens humains disponibles - les implantations ont été décidées dans les communes de CAMELIN, FOLEMBRAY, GUNY et SAINT-PAUL-AUX-BOIS, l'essentiel du travail de réflexion qui a suivi a porté sur la redéfinition de la fonction sociale de la bibliothèque, considérée d'abord comme lieu d'information, de documentation, en prise sur les besoins ressentis par les lecteurs, bref : un lieu de vie. C'est

ainsi, par exemple, qu'un voyage communal à l'étranger prévu par une des collectivités locales est apparu comme un bon moyen de provoquer chez les adultes (et, bien sûr, aussi chez les jeunes) le besoin de se renseigner pour préparer le déplacement : lecture de guides touristiques, de cartes, d'encyclopédies, de revues d'histoire.

La nature des ouvrages à acquérir et leur présentation (journaux, revues, dictionnaires, guides divers, y compris techniques, bandes dessinées, romans policiers, oeuvres romanesques... progressivement élargis à des oeuvres au caractère littéraire marqué - et le rôle de certaines émissions de télévision ne doit surtout pas être négligé), ont fait l'objet d'observations d'intervenants connaissant bien la réalité socioculturelle concernée : documentaliste d'un Établissement de 1^{er} cycle, animateurs Temps Libre Jeunesse et Sports, représentants du Conseil Général, élus locaux, Délégués départementaux de l'Éducation Nationale, responsables d'associations syndicalistes... C'est ainsi qu'il est apparu flagrant que le terme "bibliothèque", trop connoté scolairement et culturellement, était à réhabiliter chez de nombreux adultes qui lui assimilent l'idée d'austérité, voire d'ennui, et, souvent, d'inaccessibilité à cause du décalage considérable entre "la langue et les idées dans les livres et celle des hommes et des femmes d'ici". Un gros effort est donc à faire pour que les bibliothèques, des toutes dernières décennies du XX^{ème} siècle soient des lieux où l'on se sente bien et concerné, même si l'on n'est pas lecteur de Chateaubriand ou de Proust. Créer une convivialité passe par des conditions matérielles facilitantes : rayonnages d'accès facile, présentoirs, tables de consultation, présence d'une bibliothécaire proche des gens, sachant accueillir et conseiller. Présence vivante du livre (Ah ! ces immenses armoires aux ouvrages si opaquement couverts qu'on hésite à les sortir de leur sommeil !).

Faute de quoi toute opération du même ordre serait caduque.

Une bibliothèque, et particulièrement en zone rurale, n'a de sens que par son impact sur la vie locale, une vie locale qui se maintient difficilement loin des centres où la culture est présente. Ce sont les hommes et les femmes qui comptent, plus que les livres, tellement, que pour assumer leur pleine fonction, les bibliothèques devront s'ouvrir, et très rapidement, à d'autres moyens de communication, vidéoèques, mini- ordinateurs notamment. Car les "illettrés fonctionnels" d'aujourd'hui pourraient bien à défaut, constituer la part numérique la plus importante de la société de demain : celle des analphabètes de la civilisation informatique.

Pour l'heure, une dynamique est lancée. Dans le département de l'Aisne, d'autres cantons sont d'ores et déjà concernés : Neufchâtel, Neuilly-Saint-Front, Oulchy-le-Château ; le Conseil Général souhaitant prioritairement, agir en zone rurale. Ainsi de nouvelles Associations cantonales devraient se créer rapidement. À terme, on peut espérer qu'une Association départementale fédèrera tout un réseau d'Associations cantonales travaillant en interaction avec la Bibliothèque Centrale de Prêts de l'Aisne. Cette Association départementale pourrait, alors, négocier avec les différents Ministères le financement de son développement. L'articulation avec la formation continue, dans le cadre de l'avenir économique du département, sera une piste à explorer.

Jean ARTOUX